

Staff

Annie Duflo
Executive Director

Date

May 13, 2022

IPA Francophone West Africa and Côte d'Ivoire's Ministry of Planning and Development Hold Joint Conference

Pour la version française, [voici](#).

On May 13, IPA Francophone West Africa (IPA FWA) and Côte d'Ivoire's Ministry of Planning and Development held a conference on the theme, "Best Practices for Efficient Development Policies in Côte d'Ivoire" at the Amphitheatre of the National Advanced School of Statistics and Applied Economics (ENSEA) in Abidjan-Cocody. The conference was attended by [Kaba Nialé](https://www.gouv.ci/doc/Biographie%20Niale%20Kaba.pdf), Minister of Planning and Development of Côte d'Ivoire, and Annie Duflo, Executive Director of IPA, as well as stakeholders involved in the development, implementation, and evaluation of public policies. The goal of this conference was to highlight best practices in public policy impact evaluation. Specifically, the conference highlighted the monitoring and evaluation framework put in place by the Ivorian government, as well as emerging needs. Four main panelists discussed the theme: [Annie Duflo](https://www.poverty-action.org/people/annie-duflo); [Marcelin Cissé](https://www.facebook.com/mindevbase/posts/4158735737554038/), Director General of Planning and Poverty Reduction; [Coralie Gevers](https://www.banquemondiale.org/fr/about/people/c/coralie-gevers), Director of Operations of the World Bank in Côte d'Ivoire, Benin, Togo, and Guinea; and Dr. [Hugues Kouadio](https://ensea.ed.ci/dt_team/kouadio-kouassi-hugues/), Director of ENSEA. Addressing the theme of the conference, Kaba Nialé indicated that best practices are already being implemented with the National Development Plan 2021-2025 (NDP 2021-2025) of Côte d'Ivoire, which "will be regularly assessed in order to build on the lessons learned and help in policy and strategic decisionmaking." Annie Duflo spoke on the government's actions to reduce poverty through the establishment of the NDP 2021-2025, as well as the creation of an evaluation mechanism for the plan to strengthen accountability and learning. This conference was part of the process of institutionalizing public policy evaluation in Côte d'Ivoire. To promote a culture of evaluation in governance, the principle of public policy evaluation was enshrined in the 2016 Constitution, notably in Articles 93 and 117. <https://www.gouv.ci/doc/1632340540Communiqué-du-Conseil-des-Ministres-d...>

principle

was converted into a draft law on the evaluation of public policies, developed in a participatory manner with the contribution of all stakeholders of the national evaluation ecosystem, and adopted by the National Assembly in June 2022. This law is intended as a decision-making tool to improve the effectiveness of public action in all development sectors.

IPA Afrique de l’Ouest Francophone et le Ministère du Plan et du Développement de Côte d’Ivoire ont organisé une conférence sur le thème, « Evaluation d’impact : bonnes pratiques pour une meilleure efficacité des politiques de développement en Côte d’Ivoire », le vendredi 13 mai 2022, à l’Amphithéâtre de l’Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d’Économie Appliquée (ENSEA) à Abidjan-Cocody. Cette conférence s’est tenue en présence de Madame [Kaba Nialé](https://www.gouv.ci/doc/Biographie%20Niale%20Kaba.pdf), Ministre du Plan et du Développement de Côte d’Ivoire et de Madame Annie Duflo, Directrice Exécutive d’IPA, de même que des acteurs intervenant dans la conception, la mise en œuvre et l’évaluation des politiques publiques. L’objectif de ce cadre d’échanges était de mettre en exergue les bonnes pratiques en matière d’évaluation d’impact des politiques publiques et les mécanismes par lesquels elles peuvent informer le processus d’institutionnalisation de l’évaluation en cours en Côte d’Ivoire. De manière spécifique, il s’agissait de mettre en exergue le cadre de suivi-évaluation mis en place par le Gouvernement, ainsi que les besoins qui émergent ; de partager des expériences réussies en matière d’évaluation, en général, et d’évaluation d’impact en particulier; de présenter des stratégies gagnantes assurant que les évaluations d’impact servent à l’élaboration et à la mise en œuvre de politiques de développement à fort impact ; et d’échanger sur le rôle des acteurs pour une meilleure appropriation des évaluations d’impact en Côte d’Ivoire. Quatre principaux panélistes ont développé le thème. Il s’agit de Madame [Annie Duflo](https://www.poverty-action.org/people/annie-duflo), Directrice Exécutive d’IPA, de Monsieur [Marcelin Cissé](https://www.facebook.com/mindevbase/posts/4158735737554038/), Directeur Général du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté, représentant le Ministère du Plan et du Développement de Côte d’Ivoire, de Madame [Coralie Gevers](https://www.banquemondiale.org/fr/about/people/c/coralie-gevers), Directrice des Opérations de la Banque mondiale en Côte d’Ivoire, au Bénin, au Togo, et en Guinée, représentant les partenaires techniques et financiers, et de Dr [Hugues Kouadio](https://ensea.ed.ci/dt_team/kouadio-kouassi-hugues/), Directeur de l’ENSEA, représentant les universités et centres de recherche. Sur le thème de la conférence, la Ministre a indiqué que les bonnes pratiques sont déjà mises en œuvre avec le Plan National de Développement 2021-2025 (PND 2021-2025) de la Côte d’Ivoire qui « fera régulièrement l’objet d’évaluation en vue de capitaliser sur les leçons apprises et aider à la prise de décisions politiques et stratégiques ». Kaba Nialé a aussi indiqué que « le PND est adossé à un dispositif de suivi-évaluation qui permettra de mieux apprécier les progrès réalisés et tirer les enseignements nécessaires pour assurer l’efficacité de l’action ». Madame Annie Duflo a salué les actions du gouvernement ivoirien pour la réduction de la pauvreté par la mise en place du PND 2021-2025, de même que la mise en place d’un dispositif d’évaluation dudit plan permettant de renforcer la redevabilité et l’apprentissage. L’organisation de cette conférence s’inscrit dans le cadre d’un processus d’institutionnalisation de l’évaluation des politiques publiques en République de Côte d’Ivoire.

Afin de promouvoir la pratique de l'évaluation dans le pays, le principe de l'évaluation des politiques publiques a été inscrit dans la Constitution de 2016, notamment en ses articles 93 et 117. <a

href="<https://www.gouv.ci/doc/1632340540Communique-du-Conseil-des-Ministres-d...>

principe de la constitution a été concrétisé par un projet de Loi portant sur l'évaluation des politiques publiques, élaboré de manière participative avec la contribution de tous les acteurs de l'écosystème national de l'évaluation, et adopté par l'Assemblée Nationale en Juin 2022. Cette loi se veut un outil d'aide à la décision permettant d'améliorer l'efficacité de l'action publique dans tous les secteurs du

développement.<h2>City</h2>Abidjan<h2>Country</h2>Côte d'Ivoire